

# maintenant !

- Extrait du registre des délibérations  
Commission « Culture, citoyenneté et relations internationales »

Conseil municipal du 25 Juin 2018  
Séance du 29 mai 2018

## 31 Associations culturelles - subventions

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

MM CABARET, LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM N'DIAYE, MARTIN, DEME, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, ASSAMTI, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme CAPON	Pouvoir à :	M. LEMAIRE
M. ABBADI	Pouvoir à :	Mme FOURRIER-CESBRON
M. ATAKAYA	Pouvoir à :	M. CABARET
Mme MOUSSATEN	Pouvoir à :	M. DEME
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. MARTIN
Mme MEHADJI	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
M. AKABLI	Pouvoir à :	Mme SAVAS
M. MONTES	Pouvoir à :	M. BELMHAND
M. BOUADDI	Pouvoir à :	Mme JAJAN
Mme M'BAYE-DIAO	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE
M. RIFI SAIDI	Pouvoir à :	Mme SOKOLONSKI

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. ASSAMTI	1

- Rapport de présentation :

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Les associations jouent dans la ville un rôle important :

- Elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, les événements proposés à la vie de la cité.
- Elles contribuent à tisser dans la population des liens sociaux et favorisent esprit d'initiative et de solidarité.

Il vous est proposé d'attribuer les subventions de fonctionnement et sur projet aux associations suivantes :

# maintenant !

Associations	Fonctionnement	Projet	Total
Les amis du conservatoire	400,00 €	-	400,00 €
Les amis du musée	250,00 €	-	250,00 €
Association des amateurs de faïences de Creil	-	300,00 €	300,00 €
Association pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois	250,00 €	-	250,00 €
Atelier de peinture et des arts	150,00 €	-	150,00 €
Club creillois des chiffres et des lettres	150,00 €	-	150,00 €
Comité de jumelage	-	1 000,00 €	1 000,00 €
Comité d'organisation de la ville aux livres	18 200,00 €	-	18 200,00 €
Intergénération	2 000,00 €	-	2 000,00 €
La lyre creilloise	380,00 €	-	380,00 €
Association du Moulin à vent	100,00 €	-	100,00 €
Point d'orgue	200,00 €	-	200,00 €
Tap Dance et Jazz	200,00 €	-	200,00 €
Théâtre tiroir	-	600,00 €	600,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 280,00 €</b>	<b>1 900,00 €</b>	<b>24 180,00 €</b>

**Projets :**

- Association des amateurs de faïences de Creil – Réalisation d'un livre sur la Faïence de Creil
- Comité de jumelage – rencontre entre les chorales de Creil et Pendle – déplacement de la chorale C4 à Pendle du 8 au 10 juin 2018.
- Théâtre Tiroir – Création d'une forme théâtrale « Creil la Batisseuse ». Valoriser et mettre en lien avec le patrimoine creillois l'évolution architecturale de la ville de Creil.

L'enveloppe globale inscrite au budget 2018 de la ville pour les subventions culturelles (hors Faïencerie-théâtre de Creil) est de 31 300,00 €.

Association	Fonctionnement
La Faïencerie-théâtre de Creil	387 340,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>387 340,00 €</b>

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 29 mai 2018,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1<sup>er</sup> : d'approuver l'attribution des subventions ci-dessous :

Associations	Fonctionnement	Projet	Total	Article
Les amis du conservatoire	400,00 €	-	400,00 €	6574/33/CA
Les amis du musée	250,00 €	-	250,00 €	
Association des amateurs de faïences de Creil	-	300,00 €	300,00 €	
Association pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois	250,00 €	-	250,00 €	
Atelier de peinture et des arts	150,00 €	-	150,00 €	
Club creillois des chiffres et des lettres	150,00 €	-	150,00 €	
Comité de jumelage	-	1 000,00 €	1 000,00 €	
Comité d'organisation de la ville aux livres	18 200,00 €	-	18 200,00 €	
Intergénération	2 000,00 €	-	2 000,00 €	
La lyre creilloise	380,00 €	-	380,00 €	
Association du Moulin à vent	100,00 €	-	100,00 €	
Point d'orgue	200,00 €	-	200,00 €	
Tap Dance et Jazz	200,00 €	-	200,00 €	
Théâtre tiroir	-	600,00 €	600,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>22 280,00 €</b>	<b>1 900,00 €</b>	<b>24 180,00 €</b>	

Association	Fonctionnement	Article
La Faïencerie-théâtre de Creil	387 340,00 €	6574/313/CA
<b>TOTAL</b>	<b>387 340,00 €</b>	

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville.

# maintenant !

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **26 JUIN 2018**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 02/07/18

et publication ou notification le 02/07/18

affiché le 26/06/18

CREIL, le 02/07/2018

Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services

**Francis LE PAPE**